

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération
n° 2007.06.216**

**"Territoire
Numérique
Collaboratif" :
avenant n° 1 à la
convention du 24
mai 2005 avec la
Région Poitou-
Charentes sur la
participation
communautaire
dans le cadre du
projet de
cartographie
citoyenne**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TECHN. DE
L'INFOR. ET DE LA COMMUNICATIONRapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD****"TERRITOIRE NUMERIQUE COLLABORATIF" : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 24 MAI 2005 AVEC LA REGION POITOU-CHARENTES SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DU PROJET DE CARTOGRAPHIE CITOYENNE**

« Territoire Numérique Collaboratif » est un projet portant sur le développement des usages d'une cartographie coopérative en ligne sur l'espace de la ComAGA. Ces usages visent à valoriser le territoire en projetant aux quatre coins du monde sa représentation, en favorisant l'accès par le citoyen aux données géographiques et en encourageant la production de services à valeur ajoutée sur des données libres.

Ce projet est soutenu par le conseil régional Poitou-Charentes, ainsi que par des fonds européens. En raison de difficultés liées à la passation des marchés, la date de fin de projet a fait l'objet d'une demande de report au 31 mai 2007, par courrier du 22 janvier dernier. Le conseil régional nous demande donc de valider un avenant à la convention.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 juin 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention du 24 mai 2005 avec la région Poitou-Charentes relative à la participation communautaire dans le cadre du projet de cartographie citoyenne, ayant pour objet le report de fin de projet.

D'AUTORISER Monsieur le président à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

04 juillet 2007

Affiché le :

05 juillet 2007